



Edito

Nous avons eu un bel été rythmé par deux manifestations marquantes, le 13 juillet et le 23 août, lors desquelles nous étions nombreux à partager ces moments très conviviaux, organisés au sein de l'ADEI, que je tiens à remercier pour leur accueil.

La rentrée marque toujours un moment fort de l'année, un temps de reprise, de retrouvailles et de nouveaux projets pour notre commune.

Cette année scolaire revêt un caractère tout particulier : c'est la dernière année au sein du RPI, qui nous lie depuis longtemps à d'autres communes pour la scolarisation de nos enfants.

À partir de septembre 2026, Chambon accueillera l'ensemble des niveaux scolaires, de la maternelle au CM2, dans une école entièrement rénovée et repensée. Cette année sera donc une année de transition et de préparation, aussi bien sur le plan pédagogique que logistique.

L'été a d'ailleurs été mis à profit pour avancer sur le projet de rénovation du bâtiment. Je tiens à remercier très chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à ces travaux, leur engagement est précieux pour notre commune. La future école prend forme et nous aurons à cœur de vous tenir informés tout au long de l'année.

C'est aussi la rentrée pour nos associations locales, toujours très actives et je salue l'arrivée de nouveaux cours proposés par ENERGY MOVES.

Ces activités sont autant d'opportunités pour maintenir le lien social et encourager la pratique du sport pour tous.

Nous allons également retrouver nos rendez-vous annuels : en septembre, l'opération "Nettoyons la nature", un moment citoyen et collectif et en octobre, l'engagement pour "Octobre Rose", autour de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

J'espère vous y retrouver nombreux.

Je vous souhaite une belle rentrée.

Votre Maire,

Angélique Peintre

Activité imminente

Sécurité routière

Depuis de nombreuses années, la commune déplore des vitesses excessives sur la rue du Fief-Gourmand, axe principal de la traversée de Chambon-bourg. Ce point noir de la circulation, bien

connu des riverains, est d'autant plus préoccupant qu'il concerne un secteur fréquenté quotidiennement par des enfants empruntant les transports scolaires.

Consciente de ces enjeux de sécurité, la municipalité travaille depuis plusieurs années en lien avec le Département, gestionnaire de cette voie, à un projet d'aménagement complet visant à sécuriser les déplacements.

Le projet, élaboré en concertation, prévoit : la création d'un cheminement piéton sécurisé ; l'installation d'un plateau surélevé (type dos d'âne), la mise en place d'une écluse devant l'église, pour ralentir efficacement la circulation.

Cependant, le Département nous avait demandé de patienter une année après l'enfouissement des réseaux, afin que les travaux puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Ce calendrier nous a donc conduits à la fin de l'année 2024.

Malheureusement, dans le contexte économique actuel, le Département nous a informés qu'il ne disposait plus du budget nécessaire pour la réalisation du projet, lequel est désormais gelé pour une durée de 3 à 4 ans.

Dans l'attente de ces travaux, et pour répondre à l'urgence de la situation, la municipalité a validé l'acquisition de deux feux dits "récompense" pour un coût de 13 000 euros, qui seront installés dans cette rue. Ces dispositifs, qui passent au vert lorsque les automobilistes respectent la vitesse autorisée, ont pour but de casser les vitesses excessives et renforcer la sécurité à court terme. La gendarmerie sera sollicitée pour effectuer des contrôles de respect de la signalisation.

La commune reste pleinement engagée sur ce dossier et continuera à défendre la réalisation du projet initial dans les années à venir.



Dans le rétro...

Atelier jardinage

Le samedi 5 juillet, six Chambonnais ont participé à un atelier jardinage gratuit animé par l'association TERDEV, dans le cadre du programme "Mon territoire au fil de l'eau".

Financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Eau 17 et le GRAINE Poitou-Charentes, cet atelier a permis de découvrir des pratiques respectueuses de l'environnement : analyse de sol, paillage, compostage, technique de lasagne, économie d'eau, plantes associées et réduction des intrants.

Un moment instructif et convivial proposé par TERDEV, acteur engagé pour une gestion durable de l'eau.



Fête des voisins

Le dimanche 6 juillet, la Fête des Voisins a rassemblé une trentaine de Chambonnais au Ramigeau. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les habitants se sont retrouvés pour partager un pique-nique, échanger et profiter ensemble de ce moment de détente.

Cette rencontre, placée sous le signe de la bonne humeur, a permis de renforcer les liens entre voisins et de créer de nouveaux échanges. Une belle illustration de la convivialité qui anime nos quartiers ! Ce fût également l'occasion de découvrir les talents d'artiste d'EDDY arrivé récemment à Chambon.



Retour sur les festivités du 13 juillet

Une belle soirée sous le signe de la convivialité



Quelle joie de vous avoir vus si nombreux pour fêter ensemble la veille du 14 juillet ! Cette soirée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur a rassemblé pas moins de 190 personnes, dont les résidents et encadrants de l'ADEI, que nous remercions chaleureusement pour leur présence et leur participation.

Initialement, nous avions prévu de renouer avec la tradition du feu d'artifice. Malheureusement, en raison des fortes chaleurs persistantes et de la sécheresse, le préfet a dû, par mesure de sécurité, interdire tous les tirs de feux. Mais ce n'était que partie remise !

Heureusement, la retraite aux flambeaux est venue ajouter une touche magique à la soirée : un moment féérique et chaleureux qui a réjoui petits et grands, éclairant les visages d'émerveillement et de sourires.

Le site de l'ADEI, mis à disposition avec générosité par sa direction, a offert un cadre idéal pour accueillir cette fête en toute simplicité.

Un grand merci à Mickaël du food-truck BBQ qui nous a régales avec ses délicieuses préparations, très appréciées. Merci également à nos aînés toujours fidèles qui ont, une fois de plus, tenu la buvette avec efficacité, gentillesse et bonne humeur.

Ces moments partagés sont précieux. Ils nous rappellent combien il est important de se retrouver, de faire une pause dans nos quotidiens bien remplis et de simplement profiter d'être ensemble.

Merci à tous les participants, aux bénévoles, aux partenaires et à

ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un très beau

Mouvement la Prochaine !

https://www.intramuros.org/chambon/documents_administratifs/38683

Plan Communal de Sauvegarde

Le 11 août 2025, face aux conditions météorologiques exceptionnelles, la municipalité a activé le **Plan Communal de Sauvegarde** pour veiller à la sécurité et au bien-être de tous.

Les habitants préalablement identifiés ont été contactés personnellement par le secrétariat afin de leur proposer aide et accompagnement. Pour cette journée, la salle des fêtes a été aménagée avec soin : tables, fauteuils, lits de camp, et surtout une climatisation bienvenue pour offrir fraîcheur et confort. Cet espace a été ouvert à tous les Chambonnais, favorisant un moment de solidarité et de convivialité au cœur de la commune.

Le PCS a de nouveau été déclenché durant tout le weekend du 15 août.

Un grand merci à tous les agents et bénévoles qui, par leur réactivité et leur dévouement, ont permis la mise en place rapide et efficace de ce dispositif de protection.

Nous vous invitons à compléter le questionnaire joint à ce numéro afin de mettre à jour la liste des personnes qui nécessitent un accompagnement.

Série d'incendies sur la commune



En l'espace d'un mois, trois feux de champs se sont déclarés sur la commune, plus précisément dans le secteur du Cher. Si, fort heureusement, aucun dégât matériel n'est à déplorer, un incident grave a été évité de justesse : le dernier incendie s'est déclaré à proximité immédiate de l'église du Cher.

Les premiers éléments laissent à penser que ces départs de feu sont d'origine volontaire. Les deux premiers pourraient avoir été causés par des jets de mégots, tandis que le dernier semble avoir été déclenché

intentionnellement selon les pompiers.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les sapeurs-pompiers qui sont intervenus à chaque fois avec professionnalisme et réactivité, parfois durant plusieurs heures, pour maîtriser les flammes et éviter toute propagation.

Dépôt sauvage... Dépôt de plainte !

Le vendredi 24 juin, un dépôt sauvage de gravats, principalement constitué de tuiles, a été constaté sur le bord de la route entre Surgères et Chambon.

Face à cette nouvelle incivilité, la commune a immédiatement réagi en relayant l'information sur sa page Facebook officielle. Grâce à la vigilance d'un administré, témoin des faits au moment du dépôt, il a été possible de relever la plaque d'immatriculation du véhicule utilisé.

Ces éléments ont été transmis à la gendarmerie et une plainte a été déposée afin que les faits soient sanctionnés conformément à la loi.

L'entrepreneur à l'initiative de ce dépôt sauvage a été convoqué à la gendarmerie et après avoir reconnu les faits, mis en demeure de reprendre ses débris, ce qu'il a fait.

La municipalité rappelle que les dépôts sauvages constituent une infraction passible d'amendes et sont une atteinte directe à l'environnement, à la salubrité publique et au cadre de vie de tous.



L'actu...

L'école

L'école de Chambon retrouve son autonomie : un projet collectif au service de nos enfants.

En mai dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité une décision importante pour l'avenir du village : la sortie du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Cette démarche, mûrement réfléchie, a pour objectif de maintenir l'école de Chambon sur la commune et de garantir son développement dans les années à venir.

La sortie effective du RPI est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2026, après un an de préavis réglementaire. À cette date, notre école communale deviendra totalement autonome, avec un accueil des enfants de la maternelle au CM2. Les estimations actuelles font état d'un effectif d'environ 60 élèves, un nombre encourageant pour une structure à taille humaine, proche des familles.

Cet été, une première phase de travaux a été lancée avec l'objectif de réaménager deux salles de classe. Il s'agit d'une inversion de classes pour optimiser les espaces et améliorer le confort des élèves. Ces salles ont été vidées, repeintes et rééquipées, grâce à un chantier participatif ouvert à tous les habitants.

Ce fût également l'occasion d'équiper l'école d'un grand écran pédagogique, outil indispensable pour moderniser les pratiques en classe, et offrir un environnement d'apprentissage encore plus stimulant.

Ce projet se distingue par son ancrage local fort. Depuis le début, la municipalité mise sur la solidarité et le savoir-faire de ses habitants. Parents d'élèves, grands-parents, adolescents : nombreux se sont impliqués bénévolement pour mener à bien ce chantier dans un esprit collectif.

Sous le pilotage de Pauline, conseillère municipale et peintre de métier, plusieurs compétences se sont mobilisées : peintres, plaquiste, électricien ainsi que de nombreux bénévoles. Ensemble et grâce au don de peintures de la société JEFECO de Puilboreau, ils ont réalisé gracieusement les travaux sur leur temps libre, un geste généreux et précieux pour la commune.

Ce projet local bénéficie également du soutien du député Benoît BITEAU, qui accompagne la commune dans cette transition et salue l'engagement citoyen autour de l'école.

Grâce à cette belle mobilisation collective, Chambon offre une nouvelle dynamique à son école. L'avenir des enfants est plus que jamais une priorité partagée par une grande partie des Chambonnais.



Le conseil municipal a voté !

Le conseil municipal a voté l'octroi d'une subvention de 150 € destinée à l'achat d'un salon de jardin pour les résidents de l'ADEL. Ce mobilier d'extérieur était un souhait formulé par les résidents eux-mêmes, personnes en situation de handicap, afin de profiter pleinement de leur cadre de vie en extérieur.

Ce geste symbolique vient également saluer l'accueil qu'ils ont réservé lors des festivités des 13 juillet et 23 août, organisées sur le site de Marlonges. Leur gentillesse et leur enthousiasme ont grandement contribué à la réussite de ces soirées conviviales.

Par cette subvention, la municipalité souhaite valoriser l'inclusion, le

"Nettoyons la nature" le 14 septembre !

La commune organise une opération citoyenne de ramassage des déchets dans le cadre de l'initiative "Nettoyons la nature", le dimanche 14 septembre, de 10h à 12h.

Cet événement est l'occasion de se retrouver en famille, entre voisins ou entre amis, pour agir ensemble et concrètement en faveur de l'environnement et de la propreté de notre commune.

Les gants et les sacs poubelle seront fournis aux participants.

Un petit café d'accueil sera proposé à 9h45 sur le parvis de la mairie.

Que vous soyez petit ou grand, votre participation compte ! Ensemble, faisons de Chambon un village plus propre. Un geste simple, une action utile... et un beau moment de convivialité.



Point RH - Services espaces verts

L'équipe des agents techniques de la commune connaît enfin une phase de stabilisation bienvenue.

Fabrice FOURNEAU, agent territorial a officiellement rejoint les effectifs communaux suite à l'obtention de sa mutation. Il s'est vu confier la mission de responsable des ateliers, un rôle essentiel au bon fonctionnement des services techniques.

Par ailleurs, Pascal ROUSSEAU, après un contrat à durée déterminée de 6 mois, a été recruté sous le statut de fonctionnaire stagiaire. Si tout se déroule conformément aux attentes, sa titularisation interviendra d'ici un an.

Ces évolutions renforcent la capacité d'intervention et la continuité du service public sur le terrain. La municipalité leur souhaite la bienvenue et pleine réussite dans leurs fonctions.

Réorganisation des agents municipaux à la suite de la fermeture d'une classe

Comme vous le savez, l'Éducation nationale a décidé de supprimer une classe au sein de l'école de Chambon. Cette décision, indépendante de la volonté de la commune, entraîne mécaniquement une réorganisation du temps de travail des agents municipaux affectés à l'école.

Ainsi, la municipalité n'a pas eu d'autre choix que de réduire, pour cette année scolaire, le temps de travail des deux agents affectés à la restauration scolaire et l'entretien des bâtiments.

Concernant l'organisation du temps scolaire, deux AESH (Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap) seront présentes dont l'une à temps plein. Ainsi l'enseignante ne sera pas seule et en cas de besoin, nous mettrons à disposition un agent communal.

Une rentrée pleine d'enthousiasme

Le lundi 1er septembre, l'école de Chambon accueillera ses 28 élèves de CM1 et CM2 pour une nouvelle année scolaire. Ils retrouveront une classe entièrement rénovée et équipée d'un grand écran tactile, qui offrira de nouvelles possibilités d'apprentissage, à la fois ludiques et interactives.

La municipalité adresse ses vœux de réussite à tous les élèves et souhaite à leur enseignant une année riche en découvertes, en projets et en belles réussites collectives.



A venir...

La Balade des P'tits Monstres revient !



À NE PAS MANQUER !
LE 31 OCTOBRE À CHAMBON
NOUVELLE ÉDITION DE LA
BALADE DES P'TITS MONSTRES !

Comme chaque année, la commune a le plaisir d'organiser la **Balade des P'tits Monstres**, un événement festif désormais bien ancré dans le calendrier communal. Cette animation, très attendue des enfants comme des parents, prend chaque année un peu plus d'ampleur et rencontre un franc succès. Pour que cette édition soit, une fois encore, une belle réussite, nous faisons appel aux bonnes volontés : toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans l'organisation ou participer à l'encadrement sont les bienvenues. Si vous avez un peu de temps et l'envie de contribuer à la magie de cette journée, merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour vous faire connaître. Avec votre aide, cette nouvelle édition promet d'être encore plus monstrueusement joyeuse!

Chambon se mobilise pour "Octobre Rose"

Dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, consacrée à la lutte contre le cancer du sein, la commune et les bénévoles de l'Heure Civique organisent, comme chaque année, une marche et une sortie vélo le samedi 12 octobre de 10h à 12h.

Cette mobilisation locale a pour but de sensibiliser à l'importance du dépistage et de soutenir la recherche, tout en partageant un moment convivial solidaire pour tous.

Plusieurs parcours seront proposés :

- Une marche douce, accessible à tous les âges (environ 5 km)
- Une marche dynamique sur un circuit de 10 km
- Une sortie à vélo, pour les amateurs de deux-roues (20 km)

Les départs échelonnés se feront à partir de 10h depuis le parvis de la mairie.

Venez avec une touche de rose pour montrer votre soutien à cette belle cause !

Un moment de convivialité avec rafraîchissements attendra les participants à l'arrivée.



Regard sur...

Deux figures connues des Chambonnais



Parmi les visages familiers du village, Guy et Annie ROI occupent une place toute particulière dans le cœur des Chambonnais. Tous deux très investis dans la vie locale, ils incarnent à merveille l'esprit de convivialité et de solidarité qui règne à Chambon.

Guy, 76 ans, est un véritable amoureux du bois. Originaire du Cher, il a longtemps exercé le métier de fraiseur à la SSCM, devenue aujourd'hui WARTSILA. Une fois retraité, il a pleinement donné libre cours à sa passion : la création de maquettes et d'objets en bois, qu'il expose notamment lors du marché d'automne organisé par le Foyer culturel. Il fut également membre de l'Union Chambonnaise, où il jouait de la clarinette, se remémorant encore avec émotion les moments joyeux partagés au sein de l'orchestre.

Annie est une ancienne couturière des établissements MARTY à Surgères. Si elle ne jouait pas de musique, elle contribuait autrement à la vie associative, notamment en régaland les participants avec ses fameuses merveilles, devenues légendaires lors des événements locaux.

Ensemble, ils sont un des piliers du Club des Aînés, qu'ils fréquentent assidûment. Chaque vendredi matin, on peut les croiser lors des marches hebdomadaires, toujours partants pour un moment de partage et d'échange.

Très attachés à la nature, Guy et Annie aiment se retrouver sur leur petit terrain de loisir à TAUGON. Un lieu de ressourcement où ils organisent régulièrement des fêtes de famille, et accueillent une fois par an les membres du Club des Aînés pour une journée de retrouvailles placée sous le signe de la bonne humeur.

Parents de deux enfants et heureux grands-parents de deux petites-filles, Guy et Annie forment un couple complice et généreux, symbole de l'engagement et de la convivialité qui font la richesse de notre commune.

Apprenez les gestes qui sauvent !

La municipalité vous invite à participer à une formation gratuite aux premiers secours (PSC1), le samedi 15 novembre 2025. C'est l'occasion d'acquérir des réflexes utiles pour protéger vos proches et vos voisins. Le nombre de places étant limité, pensez à vous inscrire avant le 20 octobre auprès du secrétariat de la mairie.



La boîte à coups durs

Fuite d'eau dans les toilettes publiques

Le KANGOO est au garage depuis plusieurs semaines

3 feux de champs

La cloche de l'église du Bourg est en panne



AP3E

Après un peu de repos, l'Association des Parents d'Elèves est heureuse de vous retrouver pour cette rentrée scolaire 2025/2026 !

Les parents sont de retour pour continuer à aider aux financements de projets pour les écoles du RPI (Chambon, Bouhet et Virson) pour l'année à venir.

Prochains événements à noter dans vos agendas :

- samedi 13 septembre : marche gourmande à Bouhet
- dimanche 12 octobre : LOTO à Chambon
- samedi 18 octobre : vente de jus de pommes, nouvelle cuvée !



Il y a toujours de la place pour de nouveaux parents bénévoles alors n'hésitez pas à vous manifester à l'adresse mél suivante : ap3e@gmail.com



MARCHE GOURMANDE

A BOUHET

LE 13 SEPTEMBRE 2025

Organisée par l'association des parents d'élèves de Virson, Bouhet et Chambon

Marche semi nocturne d'environ 10 kms :

- **Départ : De 18h30 à 19h30 de la place de la mairie avec exposition de peintures à l'église**
- **Arrivée : Feu d'artifice, Offert par la municipalité de Bouhet**

Repas Assuré online en cas d'insécurité !

Pour des raisons écologiques, les verres, assiettes et couverts ne seront pas fournis ... Pensez à ramener les vôtres ...



Les Dog Trotters fêtent leurs 5 ans !



Le 25 août, notre club a soufflé ses cinq bougies ! Cinq années déjà de belles rencontres, d'aventures sportives et de moments partagés avec les fidèles compagnons à quatre pattes.

Après une petite pause estivale bien méritée, les membres de l'association repartent motivés

comme jamais pour cette nouvelle saison :

Au programme, le championnat régional mi-octobre, des défis entre bipèdes (car il faut bien s'entraîner pour suivre "les loup") et toujours en ligne de mire un grand rêve... organiser une propre course, si un parcours idéal est trouvé sur nos terres d'Aunis.

Que vous soyez débutant ou sportif aguerri, si vous souhaitez partager des moments uniques avec votre chien, venez-vous joindre aux membres du Club ! Canicross, canimarche et, parfois, cani-vtt : chacun y trouve son bonheur.

Petit rappel : 3 séances d'essai gratuites pour découvrir l'ambiance conviviale et dynamique qui fait leur marque de fabrique.

Alors, prêts à courir vers de nouvelles aventures avec les Dog



Foyer Culturel Chambonnais : la rentrée se prépare !

Après une pause estivale bien méritée, le Foyer Culturel Chambonnais s'apprête à reprendre ses activités régulières dès le début du mois de septembre.

Les adhérents fidèles comme les nouveaux curieux sont invités à venir (re)découvrir les différentes animations proposées dans une ambiance conviviale et dynamique :

- Informatique : reprise le jeudi 4 septembre à 16h à la salle annexe
- Badminton : reprise le jeudi 4 septembre à 19h au gymnase d'Aigrefeuille
- Gymnastique : reprise le jeudi 4 septembre à 19h à la salle des fêtes
- Chorale : reprise le lundi 8 septembre à 20h30 à la salle annexe

Et pour bien démarrer cette nouvelle saison, l'Assemblée Générale du Foyer se tiendra le vendredi 19 septembre à 19h à la salle annexe, et sera suivie d'un moment de convivialité autour d'un apéritif.

Que vous souhaitiez bouger, chanter ou apprendre, le Foyer Culturel Chambonnais vous ouvre grand ses portes !



Le Club des Aînés

Le Club des Aînés de Chambon organise, le jeudi 9 octobre prochain, une sortie conviviale à destination de tous ses membres.

Au programme : la découverte du musée de l'Automobile d'Aigrefeuille-d'Aunis, un

lieu incontournable pour les passionnés d'histoire et de belles mécaniques.

Cette visite sera suivie d'un déjeuner à la brasserie La Cap's, pour poursuivre la journée dans la bonne humeur autour d'un repas convivial.

Tarif : 30€ par personne (visite guidée et repas inclus).



AGENDA

- 1er septembre : rentrée des classes
- 10 septembre : réunion du Conseil municipal
- 13 septembre : marche gourmande organisée par l'AP3E
- 14 septembre : "nettoyons la nature"
- 17 septembre : petit concours de belote organisé par le Club des Aînés
- 19 septembre : assemblée générale du Foyer Culturel Chambonnais
- 9 octobre : visite du musée de l'Automobile organisée par le Club des Aînés
- 12 octobre : "octobre rose"
- 12 octobre : loto organisé par l'AP3E
- 15 octobre : réunion du Conseil municipal
- 18 octobre : vente de jus de pommes organisée par l'AP3E
- 31 octobre : la "Balade des P'tits monstres"



Achat groupé de granulés : reconduction à l'automne



Comme les années précédentes, la commune poursuit la mise en place de l'achat groupé de granulés bois à destination des habitants, à partir du mois d'octobre.

Nous rappelons que les commandes sont livrées directement par nos soins.

Nous ne connaissons pas encore le tarif qui sera pratiqué cette année, car il reste à négocier avec le fournisseur. Dès que le prix sera fixé, nous ne manquerons pas de vous en informer rapidement.

Brûlage de végétaux : rappel de la réglementation

La municipalité est régulièrement sollicitée par des administrés souhaitant obtenir une autorisation pour brûler des végétaux sur leur propriété. Il est important de rappeler que cette pratique est strictement interdite par la réglementation en vigueur.

Aucune dérogation ne peut être accordée au niveau communal. Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, tailles de haies, branches, feuilles, etc.) est interdit toute l'année, en raison des risques d'incendie, des nuisances pour le voisinage et de l'impact sur la qualité de l'air.

Les particuliers sont invités à privilégier les solutions alternatives : compostage, dépôt en déchetterie ou broyage des végétaux.

En cas de non-respect, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750€.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces règles essentielles à la sécurité de tous et à la préservation de notre environnement.



Interdiction de fumer devant l'école et sur la plaine de jeux

Depuis le 1er juillet 2025, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur interdisant de fumer dans les zones accueillant du public, en particulier les enfants. Sont donc concernés à Chambon : les arrêts de bus et autres lieux d'attente, les abords immédiats de l'école, de la bibliothèque, de la mairie et des salles communales ainsi que la plaine de jeux, lieu fréquenté quotidiennement par des familles, des élèves et des jeunes enfants.

Cette mesure vise à protéger les plus jeunes du tabagisme passif et à préserver des espaces publics sains.



Mairie :

Lundi et vendredi :
8h45/12h

Mercredi et jeudi :
8h45/12h et 14h/18h30
Fermée le mardi

On se bouge à Chambon !

Envie de faire le plein d'énergie à la rentrée ? À partir du 10 septembre, Chambon bouge et vous aussi !

Audrey vous propose deux rendez-vous hebdomadaires pour garder la forme et passer un bon moment dans une ambiance conviviale à la salle des fêtes :

- Cours de step et renforcement musculaire : chaque mercredi de 18h à 19h, travail du cardio et tonification assurés !

- Cours de Zumba : pour se dépenser en musique et dans la bonne humeur, rendez-vous le mercredi de 19h à 20h.

Ces séances viennent compléter les activités proposées par le FCC, pour une offre sportive encore plus riche et variée sur la commune. Que vous soyez débutant ou confirmé, chacun y trouvera son rythme !

Pour tout renseignement, contactez Audrey au 06 64 25 58 37 ou par mail à audrey.briffaut@laposte.net.

Alors, prêt à bouger avec nous ?



Machine à pains

Jusqu'à récemment, le distributeur de pain installé sur la commune était alimenté par Monsieur PIET le boulanger du Palais des Gourmandises à Surgères. Très impliqué, ce dernier livrait également le pain à la cantine scolaire.

À la suite de son départ en retraite, il a vendu son fonds de commerce. Son successeur, dispose d'un effectif plus réduit, ce qui ne lui permet pas de maintenir la livraison du pain ni le remplissage de la machine. C'est pourquoi, comme

vous avez pu le constater, le distributeur de pain n'est plus alimenté depuis le 12 juillet.

La municipalité s'est donc mise en quête de rechercher un artisan qui pourrait prendre le relai. Et c'est le boulanger de la boulangerie du Parc à BENON qui accepte de reprendre la suite. Ainsi, dès le 4 septembre, il alimentera la machine chaque jour sauf le mercredi et livrera également le restaurant scolaire.

Nous remercions chaleureusement l'ancien boulanger pour sa fidélité et son engagement et lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

La Poste :

Lundi et vendredi 8h45/12h • Mercredi et jeudi 8h45/12h et 14h/18h30 • Fermée le mardi

Bibliothèque :

Mercredi 16h30 à 18h30

Samedi 10h à 12h • Tél. 06 84 01 29 10

